

RÉSOLUTION POUR LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE LA COMPÉTENCE 15 PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones

Considérant que le Québec a un rôle primordial à jouer dans la réconciliation avec les Premières Nations.

Considérant qu'à la suite des dernières élections, le premier ministre Legault a réitéré que l'éducation est un dossier prioritaire.

Considérant que depuis 2020, le CEPN et l'Institut Tshakapesh travaillent en collaboration avec plusieurs universités à intégrer les réalités des Premières Nations au cheminement des futurs enseignants.



Considérant que la **Compétence 15** est ainsi une exhortation envers l'État québécois à l'accomplissement de son devoir et à l'intégration des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et de la Commission Viens, non seulement dans le domaine de l'éducation, mais aussi dans tous les domaines visés par ses appels à l'action.

Considérant que malgré les bonnes intentions et la bonne volonté de plusieurs institutions et organisations du palier postsecondaire concernant la **Compétence 15**, celle-ci ne fait pas encore partie du « Référentiel de compétences professionnelles - Profession Enseignant » du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Considérant que la **Compétence 15** fait partie des objectifs et des stratégies proposés par le sous-comité de travail de la Table sur la réussite éducative des Premières Nations et Inuit et qu'elle a ensuite obtenu l'adhésion entière des membres de la Table sur la réussite éducative des Premières Nations et Inuit.

Considérant que le MEQ propose simplement l'« Élaboration d'un guide sur les bonnes pratiques en enseignement (**Compétence 15**) », ce qui ne concorde pas avec l'intégration de la **Compétence 15** dans le Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante.

Donc, le CEPN et l'Institut Tshakapesh désirent aujourd'hui réitérer leur position commune pour la reconnaissance officielle de la **Compétence 15** par le MEQ afin que chaque enseignant soit formé pour ensuite éduquer tous les jeunes aux réalités autochtones. Cela passe inéluctablement par la valorisation, la promotion des savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des autochtones. Dès lors, nous pourrons enfin parler d'une réelle réconciliation.

Novembre 2022

